

**PLAN D'ACTION
DU RÉSEAU
ACCÈS CULTURE**



2010 - 2014



Montréal 

REMERCIEMENTS

Toutes les étapes de la préparation du diagnostic et du plan d'action ont été suivies par un comité formé de représentants des arrondissements, de la Direction du développement culturel, du service des Communications et relations avec les citoyens et du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. Les personnes suivantes en font ou en ont fait partie :

Pour les arrondissements

Louise Cayer, Arrondissement d'Outremont
Anne-Marie Collins, Arrondissement du Plateau–Mont-Royal
Marie-Agnès Guichard, Arrondissement de Montréal-Nord
Martin Hurtubise, Arrondissement de Villieray–Saint-Michel–Parc-Extension,
Louise-Hélène Lefebvre, Arrondissement de Saint-Laurent

Pour les services centraux

Claire Rocher, Communications et relations avec les citoyens
Myra Barnotti, Communications et relations avec les citoyens
Yves Dumas, Développement culturel
Djaffer Hellel, Développement culturel
Paul Langlois, Développement culturel
Margot Bourgeois, Développement culturel

Pour le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine

Ginette Desmarais
Geneviève Gardère (jusqu'en novembre 2009)

Nous remercions aussi les diffuseurs, l'équipe de coordination du réseau et les chefs de division culture, membres du réseau ACCÈS CULTURE, pour leurs apports et leur participation à cette démarche.

Le Diagnostic du réseau municipal de diffusion culturelle ACCÈS CULTURE a été réalisé en 2009 par la firme ArtExpert.ca en collaboration avec MC Conseil inc et Zins Beaudesne et associés.

L'étude a bénéficié du soutien financier de l'Entente sur le développement culturel de Montréal entre le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et la Ville de Montréal.

Avril 2010

ENTENTE SUR LE
DÉVELOPPEMENT
CULTUREL DE
MONTRÉAL

Montréal 

Culture,
Communications et
Condition féminine
Québec 

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION

Historique	2
Contexte	3
ACCÈS CULTURE en bref	4
Tableau synthèse du diagnostic	5

PLAN D'ACTION 2010-2014

Principes directeurs	7
----------------------	---

L'OFFRE

Constats et recommandations du diagnostic	8
Pistes d'action retenues	9

LA DEMANDE

Constats et recommandations du diagnostic	10
Pistes d'action retenues	11

LA DEMANDE - MÉDIATION ET ACCOMPAGNEMENT

Constats et recommandations du diagnostic	12
Pistes d'action retenues	13

LES ÉQUIPEMENTS

Constats et recommandations du diagnostic	14
Évaluation qualitative des lieux de diffusion culturelle municipale	15
Pistes d'action retenues	16

LES RESSOURCES

Constats et recommandations du diagnostic	17
Pistes d'action retenues	18

SUIVI ET COORDINATION

Suivi du plan d'action et coordination du réseau	20
Pistes d'action retenues	21
Tableau de suivi des cibles	22

ANNEXES

Carte des lieux de diffusion culturelle à Montréal	24
Références photos	

Historique

La diffusion culturelle municipale existe dans l'île de Montréal depuis presque trente ans. En effet, dès les années 1980, plusieurs municipalités, dont Ville Saint-Laurent, LaSalle et Saint-Léonard, offrent à leur population des programmations artistiques misant surtout sur les disciplines classiques ainsi que la musique populaire. Des expositions sont aussi organisées. En 1983, la création du programme de tournée *Jouer dans l'île* va marquer la diffusion culturelle municipale. Le Conseil des arts de la communauté urbaine de Montréal veut ainsi promouvoir et soutenir les arts sur l'ensemble du territoire, tout en permettant aux compagnies artistiques d'accroître leur rayonnement. Suivra le programme *Exposer dans l'île*, qui vise les artistes en arts visuels.

Grâce à ces programmes, les initiatives municipales vont se multiplier et permettre un meilleur accès à des spectacles de qualité donnés par des artistes professionnels et des compagnies reconnues. Au fil des ans, pour faciliter l'accès à la culture et assurer le développement culturel, plusieurs municipalités se dotent de lieux destinés à cet effet ou concluent des partenariats avec des établissements scolaires. À Lachine, la municipalité acquiert l'ancien entrepôt de la brasserie Dawes et le recycle en lieu de spectacle et d'exposition. À LaSalle, la rénovation du Centre culturel Henri-Lemieux, puis la création de la salle Jean-Grimaldi lui permettent de développer une offre importante. À Ville Saint-Laurent, les concerts se tiennent à l'hôtel de ville et une programmation en théâtre s'installe à la salle Émile-Legault, lieu de création de la troupe des Compagnons de Saint-Laurent. En 2001, une autre salle mythique, le théâtre Outremont, ouvre à nouveau ses portes grâce à l'action de la municipalité.

De son côté, la Ville de Montréal crée en 1981 la première maison de la culture dans Hochelaga-Maisonneuve. Ses débuts sont modestes, puisqu'elle offre des spectacles dans le hall de la bibliothèque, mais le projet est ambitieux. Inspirée par l'expérience française en matière de décentralisation culturelle, l'administration Drapeau-Lamarre veut miser sur la culture comme outil de développement et d'épanouissement personnel des citoyens de Montréal. Le Plan Vaugeois lui en donne l'occasion. Ce programme quinquennal mis de l'avant par le ministère des Affaires culturelles du Québec soutient la rénovation et la construction de nouvelles bibliothèques. La Ville y ajoute une fonction de diffusion culturelle dont elle assume les coûts.

Les éléments du concept sont rapidement définis. À titre d'équipement de proximité, ces centres de diffusion prennent assise dans les quartiers. Ce sont des lieux polyvalents et multidisciplinaires voués à la diffusion culturelle professionnelle. En complémentarité avec les autres institutions culturelles, ils visent à offrir une programmation différente, adaptée aux réalités des quartiers, et ce, gratuitement. Leurs choix artistiques font donc une place significative aux artistes de la relève, aux expressions artistiques de pointe ou en émergence. Ce faisant, ils soutiennent le développement culturel montréalais et permettent à une toute nouvelle clientèle d'accéder à des propositions artistiques diverses. Par ce geste, la Ville pose le premier jalon de ce qui deviendra une initiative municipale unique en matière d'accessibilité culturelle; elle crée le réseau de diffusion culturelle que nous connaissons aujourd'hui sous le nom d'ACCÈS CULTURE.



En 2000, la Ville compte 12 maisons de la culture réparties dans les quartiers et un diffuseur spécialisé, la Chapelle historique du Bon-Pasteur. Les fusions municipales apportent de grands changements pour la Ville de Montréal, désormais formée de 19 arrondissements. C'est ainsi que le réseau municipal de diffusion culturelle montréalais compte aujourd'hui 22 diffuseurs pluridisciplinaires, en plus de la Chapelle historique du Bon-Pasteur et du Théâtre de Verdures. À travers leurs particularités, ils partagent le fait d'être issus de la volonté politique d'élus municipaux qui considèrent la culture comme un service essentiel pour les citoyens.

En 30 ans, le profil de la Ville et de ses citoyens a changé, tout comme la diffusion municipale qui a été un catalyseur pour la carrière de dizaines d'artistes et une vitrine de l'effervescence culturelle montréalaise. Ce qui en ressort, c'est la richesse de la programmation, la diversité des propositions artistiques, l'ouverture aux artistes à toutes les étapes de leur carrière, ainsi que le désir d'intéresser des publics d'âge, de provenance et de statut socio-économique différents. La force du réseau réside aussi dans la spécificité des programmations de chacun des diffuseurs. Ces programmations se teignent des intérêts des citoyens, de l'expertise des équipes en place et de solides partenariats avec les milieux scolaires et culturel, en même temps qu'elles s'adaptent aux lieux et aux équipements des arrondissements. Le réseau regroupe des diffuseurs municipaux ancrés dans leur communauté et préoccupés tant par les citoyens que par les artistes. Ensemble, ils forment un réseau dynamique et ouvert qui constitue l'un des atouts majeurs de Montréal, métropole culturelle.

La diffusion culturelle municipale n'est pas l'apanage de la Ville de Montréal, mais le fait de déployer un réseau municipal, demeure un exemple pour lequel il n'existe aucun comparable connu. ACCÈS CULTURE, ce levier original et proprement montréalais dédié à l'accessibilité culturelle, suscite l'intérêt et l'envie tout en renforçant le caractère de la ville à titre de métropole culturelle. Il constitue un avantage stratégique, fragile à certains égards, qu'il convient de consolider et de mettre en valeur.

Contexte

Depuis l'adoption de la Politique de développement culturel – Montréal, métropole culturelle en 2005, les arrondissements et la Ville ont entrepris une démarche visant à faire le bilan des actions passées du réseau municipal de diffusion culturelle, à clarifier et à mettre en œuvre une mission collective mieux arrimée aux nouvelles réalités montréalaises et à identifier les moyens nécessaires d'y parvenir.

En juin 2006, un forum a regroupé des représentants des arrondissements – diffuseurs, chefs de division et directeurs culture –, des services centraux, des partenaires, des artistes et des observateurs. L'objectif était de dresser une sorte d'état des lieux de la diffusion culturelle municipale et de mettre en place les balises de la démarche de réflexion du réseau.



En mars 2007, les diffuseurs, chefs de division culture et les représentants de la Direction du développement culturel de la Ville de Montréal ont mis un point final à l'élaboration d'un nouvel énoncé de mission pour le réseau qui s'est aussi doté de statuts destinés à encadrer son fonctionnement. Les arrondissements et la Direction du développement culturel ont nommé des représentants appelés à participer aux trois rencontres annuelles du réseau. La première rencontre a eu lieu le 1er juin 2007. En novembre, lors du Rendez-vous 2007, le réseau a dévoilé sa nouvelle signature ACCÈS CULTURE et a fait l'objet d'un engagement dans le plan d'action de la Ville et de ses partenaires.

Le diagnostic, qui constitue l'une des pièces majeures dans la démarche du réseau, a été réalisé par ArtExpert, à la suite d'un appel de propositions sur invitation lancé à l'automne 2008. Il a porté sur les activités réalisées par 22 diffuseurs, la Chapelle historique du Bon-Pasteur et le Théâtre de Verdures ayant été exclus de l'étude. La période étudiée est l'année 2007. Financé dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF), son déroulement a été suivi par un comité formé de représentants du réseau, diffuseurs et chefs de division culture des arrondissements, de la Division de l'action culturelle et des partenariats (DACP), de la Division des équipements culturels, de l'art public et du patrimoine ainsi que du MCCCF. Le rapport final a été déposé à l'automne 2009. La réalisation du plan d'action est aussi coordonnée par le comité de suivi. De plus, le projet a été discuté lors de la rencontre du réseau en février 2010.

ACCÈS CULTURE en bref

Globalement, l'action principale d'ACCÈS CULTURE est la diffusion pluridisciplinaire des arts de la scène; la musique, le théâtre et la danse sont les disciplines les plus souvent présentées. Ces spectacles sont majoritairement gratuits, mais comportent aussi une tarification, modeste ou à la valeur marchande, selon les programmations. Les artistes de la relève ou en formation dans les écoles artistiques y côtoient des artistes reconnus. Certaines compagnies y présentent des reprises, prolongeant ainsi la vie des spectacles. Plusieurs diffuseurs offrent et accueillent des projets de résidence afin de soutenir le processus de création et d'offrir des occasions de rencontres privilégiées avec les citoyens. Le cinéma et les arts visuels font aussi partie de l'offre municipale. 7 centres d'exposition sont d'ailleurs reconnus par le MCCCF.

Les activités du réseau s'adressent au grand public, mais elles font aussi une bonne place aux familles, au jeune public et aux groupes scolaires. De plus, les actions de développement de publics sont l'une des cartes de visite du réseau. Rencontres avec des créateurs, ateliers, conférences, animations, visites guidées sont autant de moyens proposés aux citoyens. La médiation, qui crée un espace d'échange particulier entre les artistes professionnels et les citoyens, est aussi de plus en plus présente dans l'action des diffuseurs. Des projets touchant divers horizons artistiques favorisent cette rencontre de créateurs, d'animateurs et de groupes de citoyens.

Sur la base du diagnostic, ACCÈS CULTURE, en 2007, c'est :

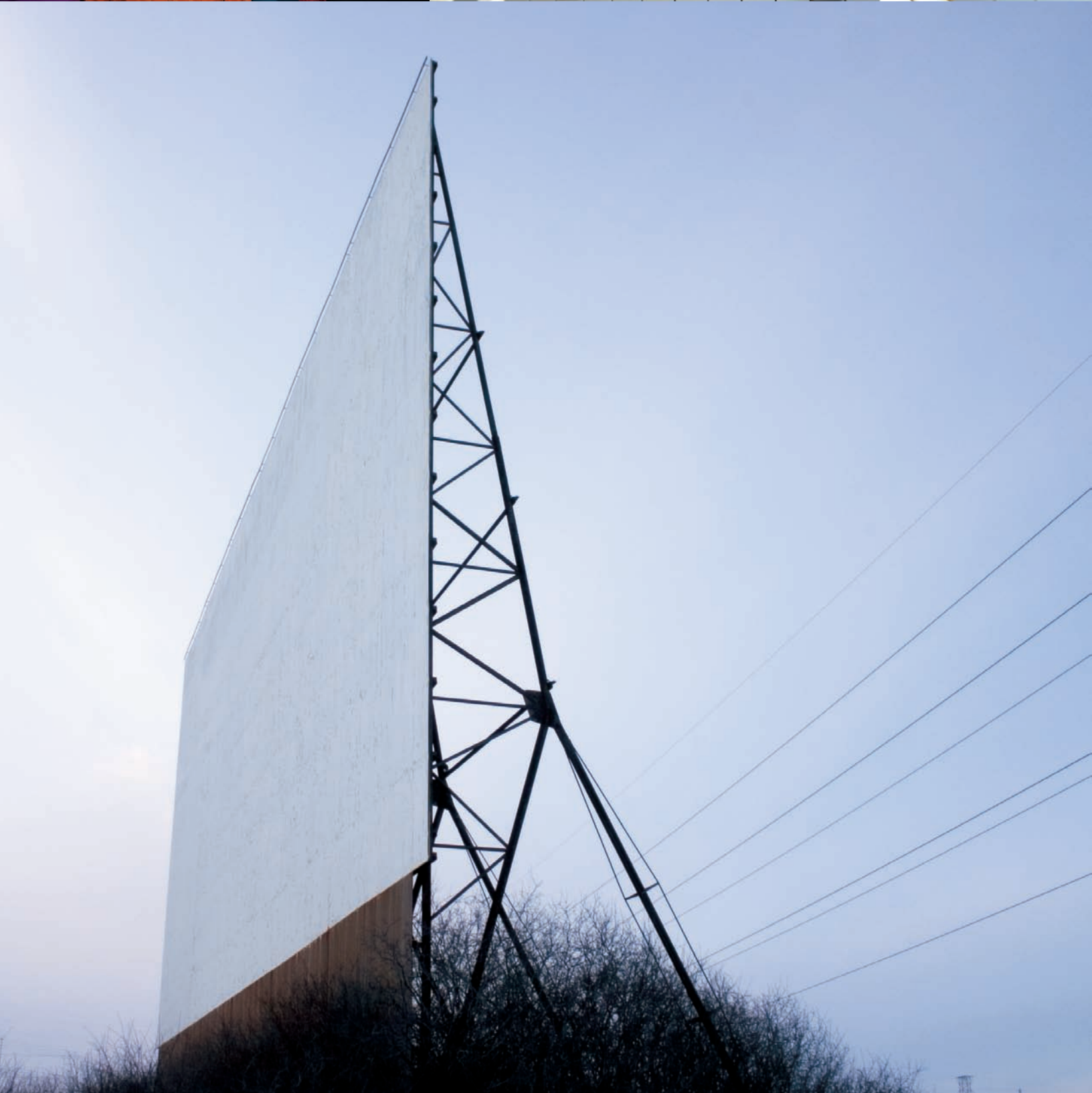
- 22 diffuseurs pluridisciplinaires
- 60 lieux de diffusion, dont 20 salles de spectacle et 16 salles d'exposition professionnelles
- 2 113 spectacles
- 73 projets d'incubation (résidences artistiques)
- 179 expositions
- 600 000 spectateurs et visiteurs
- 49 projets de médiation
- 1 504 activités d'accompagnement
- 3 millions \$ de cachets
- 10,7 millions \$ de dépenses

Tableau synthèse du diagnostic¹

Sommaire des indices composés

INDICES	#1	#2	#3		#4	#5	
	Indice composé de l'offre	Indice composé de l'accessibilité sociodémographique du citoyen	Taux de participation (Expositions)	Taux de participation (Représentations publiques)	Indice composé de l'allocation budgétaire dédiée à la diffusion	Indice d'accès physique - Spectacles	Indice d'accès physique - Expositions
Ahuntsic Cartierville		**			\$		
Anjou		***			\$		
Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce		*			\$\$		
Lachine		**			\$\$		
LaSalle		**			\$\$\$		
L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève		***			\$\$\$		
Mercier – Hochelaga-Maisonneuve		**			\$\$		
Montréal-Nord		*			\$\$		
Outremont		***			\$\$\$		
Pierrefonds-Roxboro		***			\$\$		
Le Plateau – Mont-Royal		**			\$		
Rivières-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles		**			\$\$		
Rosemont – La Petite-Patrie		**			\$		
Saint-Laurent		**			\$\$		
Saint-Léonard		**			\$\$		
Le Sud-Ouest		*			\$\$		
Verdun		*			\$\$		
Ville-Marie		*			\$\$		
Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension		*			\$\$		

¹ ArtExpert.ca, Diagnostic du réseau municipal de diffusion culturelle Accès CULTURE, Rapport final, 2009, p. 47



PLAN D'ACTION DU RÉSEAU ACCÈS CULTURE 2010-2014

« En matière de diffusion culturelle, la Ville et ses arrondissements ont pour mission d'assurer l'accès des Montréalais à la culture selon les principes de démocratie et d'équité et de favoriser la participation de ces citoyens à la vie culturelle, contribuant ainsi à la vitalité de leur milieu et au rayonnement de Montréal comme métropole culturelle. »

Principes directeurs

Les objectifs et les cibles du plan d'action s'appuient sur un certain nombre de principes et d'orientations :

- 1** La mission du réseau, qui a été adoptée en mars 2007. L'énoncé général est présenté ci-contre et les énoncés spécifiques se trouvent au début de chacun des chapitres qui suivent.
- 2** Les composantes de l'action municipale en matière de diffusion culturelle sont la diffusion proprement dite, la médiation et l'accompagnement ainsi que l'incubation ou le soutien aux résidences (DMI).
- 3** Les orientations artistiques propres à la diffusion municipale sont la diffusion culturelle professionnelle, la pluridisciplinarité, la complémentarité avec le secteur privé, l'ouverture à la relève, aux disciplines de pointe et aux nouvelles pratiques ainsi que la diversité culturelle.
- 4** Le réseau s'adresse à l'ensemble des citoyens ; il offre des activités destinées au grand public, au jeune public et aux groupes scolaires.
- 5** Les cibles du réseau sont établies pour l'ensemble des diffuseurs ; elles touchent le niveau (la quantité) d'offre et de demande ainsi que le respect des orientations artistiques (contenu). À moins d'indication contraire, l'échéance visée par les cibles est 2014. À mi-parcours, elles feront l'objet d'une actualisation dans un rapport d'étape.
- 6** Les cibles individuelles seront déterminées par chaque arrondissement en fonction de ses propres caractéristiques et de ses orientations ainsi que des cibles du réseau.
- 7** Le calcul des cibles est établi à partir d'une « unité de diffusion » qui constitue la base d'une offre minimale de diffusion pour une population donnée.

Cette unité comprend une équipe complète de diffusion (diffuseur, médiateur, soutien technique et logistique), un lieu conforme aux normes professionnelles, une offre (spectacles, expositions, projets d'incubation, médiations et accompagnement) et une demande (fréquentation des activités) établies en fonction des cibles et de la population desservie.

La desserte optimale d'une unité de diffusion a été établie à 50 000 personnes afin de préserver la notion d'accessibilité géographique et le caractère convivial propre aux petits lieux qu'on trouve dans le réseau. Dans les arrondissements qui dépassent largement ce nombre, il est proposé de créer une seconde unité afin d'assurer une offre complète dans une desserte de proximité. La taille d'une unité est modulable en fonction, notamment, des conditions géographiques ou sociodémographiques de l'arrondissement.

L'OFFRE



**La Ville et les arrondissements
réalisent une programmation de
diffusion culturelle professionnelle
qui tient compte de leur personnalité
propre, de leurs réalités
sociodémographiques et de
leur diversité culturelle :**

- **en orientant l'action du diffuseur
culturel non seulement en fonction de
ses propres installations, mais dans
une perspective de développement
culturel local et montréalais.**

Constats du diagnostic

En 2007, le réseau a présenté 2 292 activités culturelles professionnelles, soit 2 113 représentations publiques. Les principales disciplines présentes dans la programmation sont les suivantes :

- théâtre (35 %)
- musique (33 %) (privé : 15 %)
- danse (15 %) (privé : 5 %)

Sur le plan disciplinaire, le réseau municipal se distingue de l'offre privée montréalaise en ce qu'il présente deux fois plus de musique et trois fois plus de danse. Les artistes de la relève représentent 12 % des professionnels qui se produisent dans les lieux municipaux ; 9 % des activités relèvent de la diversité culturelle.

En plus de la diffusion des arts de la scène et des projections cinématographiques, le réseau a proposé 179 expositions, principalement en arts visuels, dans 15 arrondissements. L'offre est complétée dans 14 arrondissements, par 73 projets d'incubation qui prennent surtout la forme de résidences, soit des séjours dans des lieux municipaux qui ont totalisé 450 jours en 2007 et au cours desquels des artistes professionnels ou des compagnies réalisent ou finalisent un projet de création.

5 arrondissements ont une offre de diffusion inférieure à la moyenne et 4 arrondissements ne présentent aucune exposition professionnelle.

L'offre moyenne du réseau municipal pour 1 000 habitants est la suivante :

- 1,3 représentation publique ;
- 0,1 exposition.

Recommandations du diagnostic

À la suite des constats du diagnostic, le consultant a formulé les recommandations suivantes en matière de diffusion :

- *Déployer les efforts nécessaires afin de maintenir l'offre actuelle de représentations publiques et d'expositions dans le réseau et augmenter le nombre d'activités en diffusion culturelle de la part des arrondissements dont l'indice composé quantitatif de l'offre est en deçà de la moyenne du réseau. Cette mesure constituerait une augmentation des activités dans 5 des 19 arrondissements (Saint-Laurent, Verdun, Ahuntsic-Cartierville, Anjou et Pierrefonds-Roxboro). (1A)*
- *Développer des promotions et des actions culturelles qui tiennent davantage compte de la diversité linguistique des résidents, de leur profil sociodémographique et ethnoculturel et qui ciblent particulièrement les clientèles de moins de 35 ans et celles sous-scolarisées. (1B)²*



Pistes d'action retenues

Dans la mise en œuvre du plan d'action, la priorité du réseau sera de consolider l'offre sur l'ensemble du territoire tout en maintenant sa spécificité sur les plans disciplinaire et de l'ouverture à la relève et à la diversité culturelle ainsi qu'en matière de soutien de l'incubation artistique.

OBJECTIFS

Pour les arrondissements sous la moyenne, accroître la quantité d'offre d'activités jusqu'à la moyenne du réseau.

INDICATEUR

- Niveau de l'offre d'une unité de diffusion.

Maintenir la différenciation du réseau municipal sur le plan disciplinaire.

INDICATEUR

- Part de la programmation en danse et en musique.

Augmenter la part de la relève et de la diversité culturelle dans la programmation.

INDICATEUR

- Part pour la relève et la diversité culturelle dans l'offre totale.

Maintenir l'offre jeune public et scolaire dans l'offre du réseau.

INDICATEUR

- Part de l'offre jeune public et scolaire dans l'offre totale.

Maintenir le nombre de projets d'incubation artistique (résidence) au niveau actuel, mais en augmenter la durée pour miser sur la qualité.

INDICATEUR

- Nombre de projets d'incubation.
- de jours d'incubation.

CIBLES 2010-2014³

- **1,3 représentation publique/1 000 habitants**
- **0,1 exposition/1 000 habitants**

ACTUEL

moyenne 1,3/1 000 représentation et 0,1/1 000 exposition.

- **Part de la danse: 15 %**
- **Part de la musique: 33 %**

ACTUEL

danse 15 % et musique 33 % de l'offre totale.

- **Part de la relève: 20 %** ▲66 %
- **Part de la diversité culturelle: 15 %** ▲66 %

ACTUEL

relève 12 % et diversité culturelle 9 %.

- **Maintien de la part du jeune public et scolaire.**

ACTUEL

jeune public et scolaire 25 %.

- **Maintien des projets d'incubation**
- **500 jours d'incubation** ▲11 %

ACTUEL

73 projets et 450 jours d'incubation.

³ Légende des symboles utilisés (=) Cible de maintien ; (▲) Cible d'augmentation.

LA DEMANDE



**La Ville et les arrondissements
mettent en œuvre les moyens
d'assurer, à cette programmation,
une accessibilité économique optimale
aux citoyens montréalais :**

- **en élaborant un cadre d'accessibilité
économique (tarification/gratuité)
qui prend en compte leurs
particularités locales et qui s'inscrit
dans les orientations de la politique
de développement culturel ;**
- **en portant une attention particulière
notamment, à la promotion
de disciplines artistiques de pointe
et à la participation des citoyens
aux prises avec des barrières
à l'accessibilité.**

Constats du diagnostic

En 2007, le réseau a accueilli 603 812 participants, soit 446 109 spectateurs pour les représentations publiques et 157 703 visiteurs pour les expositions. 8 arrondissements ont une fréquentation sous la moyenne. Le jeune public et scolaire représente 25 % de la fréquentation des représentations publiques.

La fréquentation moyenne du réseau municipal est de 28 spectateurs et de 10 visiteurs pour 100 habitants.

Sur la base d'un sondage réalisé en octobre 2008 par Zins Beauchesne et associés, un profil des participants au réseau a été tracé à partir de caractéristiques qui sont plus présentes dans le profil que dans la population⁴. Les participants au réseau sont majoritairement francophones et âgés de 35 à 54 ans. Ils ont une scolarité de niveau universitaire et assistent de manière assidue aux activités culturelles. Ils fréquentent le réseau pour sa programmation intéressante (26 %) et pour faire des découvertes (20 %). Les principaux éléments de satisfaction sont la courtoisie du personnel et la diversité de la programmation. Toutefois, les participants réclament davantage d'occasions d'échanges avec les artistes et les modes de distribution des billets créent des insatisfactions.

Les participants s'informent principalement sur les activités culturelles par les journaux (53 %), mais l'utilisation d'Internet est en hausse (37 %). Parmi les personnes qui ne fréquentent pas le réseau, on trouve une plus grande proportion de personnes ayant moins de 35 ans, anglophones ou qui ont une scolarité de niveau élémentaire et secondaire.

Lorsqu'on évalue la notoriété du réseau, 7 % de la population connaît bien et très bien ACCÈS CULTURE, tandis que 17 % des répondants connaissent les maisons de la culture et que 10 % connaissent d'autres lieux du réseau municipal.

Recommandations du diagnostic

À la suite des constats du diagnostic, le consultant a formulé les recommandations suivantes en matière d'accessibilité :

- *Que soit développé un plan d'action stratégique visant à promouvoir les actions des diffuseurs, particulièrement dans les arrondissements qui affichent un indice composé de l'accessibilité économique élevé. Ces actions pourraient inclure notamment : la réalisation de campagnes d'information spécifiques auprès de ces clientèles ; une enveloppe financière dédiée et temporaire, destinée spécifiquement à des activités de promotion. Ces nouvelles sommes favoriseraient la participation des citoyens dans les arrondissements dont l'indice du taux de participation est en deçà de la moyenne. (2A)*
- *Que soit développé et mis en œuvre un plan stratégique de promotion plus global pour l'ensemble du réseau visant à accroître la notoriété du réseau ; faciliter l'accès à l'information relative au réseau et à sa programmation ; améliorer le mode de distribution des billets. Maintenir le contact avec les citoyens qui fréquentent le réseau ; augmenter l'enveloppe financière destinée à la promotion. (2B)⁵*

⁴ Les caractéristiques mises de l'avant sont celles qui sont plus présentes chez les répondants que dans la population générale. Cela n'exclut pas que des participants puissent présenter d'autres caractéristiques. Par exemple, tous les participants ne sont pas exclusivement dans le groupe des 35 à 54 ans.

⁵ ArtExpert.ca, Diagnostic du réseau municipal de diffusion culturelle ACCÈS CULTURE, Rapport final, 2009, p. 42



Pistes d'action retenues

Dans la mise en œuvre du plan d'action, la priorité visera à améliorer les communications et la promotion du réseau afin d'en accroître la notoriété et de mieux informer les citoyens sur les activités proposées. Conjuguée à l'amélioration de la distribution des billets, cette action devrait contribuer à accroître la demande. Pour les expositions, les heures d'ouverture feront l'objet d'une augmentation.

OBJECTIFS

Augmenter la demande pour les représentations publiques et les expositions.

INDICATEUR

- Taux de fréquentation du réseau pour les représentations publiques et les expositions.

Accroître l'accessibilité des expositions par l'augmentation des heures d'ouverture des salles.

INDICATEUR

- Nombre d'heures d'ouverture des expositions.

Accroître la notoriété du réseau par la mise en œuvre d'un plan stratégique de promotion comprenant notamment la création et la promotion d'outils Internet :

- Nouveau site Web en 2010.
- Nouveau calendrier culturel en 2010.

INDICATEUR

- Taux de notoriété du réseau mesuré par un sondage en 2014 auprès de la population.

Améliorer les modes de distribution des billets ou des laissez-passer.

- Achèvement de l'état de situation en cours et la mise en œuvre de correctifs.

INDICATEUR

- Taux de satisfaction mesuré par un sondage en 2014 auprès des participants au réseau.

CIBLES 2010-2014

- **34/100 spectateurs** ▲21 %
- **13/100 visiteurs** ▲30 %

ACTUEL
28/100 spectateurs et 10/100 spectateurs.

- **42 heures par semaine et 4 semaines d'ouverture des expositions.**

ACTUEL
en moyenne, 31 heures d'ouverture par semaine.

- **20 % de notoriété.**

- **Accroître le taux de satisfaction à 60 %** ▲130 %

ACTUEL
26 % des participants sont très satisfaits.

LA DEMANDE

MÉDIATION ET ACCOMPAGNEMENT



**La Ville et les arrondissements
développent des nouveaux publics
afin qu'ils acquièrent des habitudes
de fréquentation et se sentent partie
prenante de la vie culturelle
montréalaise :**

- **en visant, par la médiation
culturelle, des clientèles telles que
les jeunes, les exclus ou tout autre
groupe identifié d'après les réalités
sociodémographiques locales.**

Constats du diagnostic

L'action des diffuseurs municipaux auprès des publics comprend des activités de médiation et d'accompagnement pour assurer l'accessibilité à la culture et aux arts. L'objectif général visé par ces actions est de permettre aux participants de se rapprocher d'une œuvre ou du processus de création, notamment par le contact avec les créateurs. La médiation culturelle crée un espace d'échange particulier, une rencontre entre des artistes professionnels et un petit groupe de citoyens. Les activités d'accompagnement, quant à elles, s'ajoutent à une représentation ou à une exposition pour en faciliter la compréhension. Rencontres avec des créateurs, ateliers, conférences, animations et visites guidées sont autant de moyens proposés aux citoyens.

Dans le réseau, en 2007, 14 arrondissements ont réalisé 49 projets de médiations. Le même nombre d'arrondissements a proposé 1 504 activités d'accompagnement au public participant. 10 % des activités étaient accompagnées.

Recommandations du diagnostic

À la suite des constats du diagnostic, le consultant a formulé les recommandations suivantes en matière de développement de publics :

- De considérer la possibilité de faire de la médiation une pratique généralisée dans tout le réseau. Pour ce faire, poursuivre la réflexion qui est déjà amorcée par des représentants de la Direction du développement culturel de concert avec une équipe de chercheurs de l'UQAM et l'étendre aux représentants du réseau afin d'identifier, documenter et diffuser les meilleures réalisations dans ce domaine ; élaborer un programme de formation à l'intention des intervenants du réseau ; identifier les besoins en ressources humaines et financières requises pour un déploiement extensif des initiatives dans ce domaine ; élaborer les outils de cueillette d'information et de mesure des résultats obtenus.(4)
- Encourager le développement de nouveaux partenariats du type de ceux construits avec le milieu scolaire et de ceux pratiqués par la Ville de Paris où les diffuseurs utilisent la médiation comme processus de développement de la programmation.(5)6



Pistes d'action retenues

Les occasions d'échanges avec les artistes sont à la fois la carte de visite du réseau et un objet d'insatisfaction pour les participants qui souhaitent en avoir davantage. La priorité sera donc d'augmenter le nombre de ces activités et de poursuivre la démarche d'intégration de la médiation culturelle dans les activités régulières du réseau.

OBJECTIFS

Afin de consolider une stratégie de développement de publics propre au réseau de diffusion municipal, augmenter les occasions d'échange avec les artistes tant pour les représentations publiques que pour les expositions.

INDICATEUR

- Pourcentage d'activités accompagnées.

Afin de consolider la médiation comme une pratique régulière dans le réseau, maintenir le nombre de projets à son niveau actuel.

INDICATEUR

- Nombre de projets.

CIBLES 2010-2014

- **20 % des activités culturelles accompagnées.**

▲100%

ACTUEL

10 % des activités sont accompagnées.

- **Maintenir le nombre de projets de médiation.**

ACTUEL

49 projets.

LES ÉQUIPEMENTS



La Ville et les arrondissements disposent de lieux répondant aux normes reconnues de la diffusion culturelle professionnelle dans les domaines de la musique, des arts de la scène, des arts visuels et médiatiques, du patrimoine, de la littérature, du cinéma ou de toute discipline connexe :

• en mettant en œuvre un plan de mise à niveau des installations existantes et de déploiement de nouvelles installations afin d'assurer une offre de service minimale sur l'ensemble du territoire.

Constats du diagnostic

Le réseau ACCÈS CULTURE présente des activités dans une soixantaine de lieux : des salles municipales, des salles de collège ou privées ainsi que des lieux non culturels tels que des églises. Aux fins du diagnostic, seules les salles de qualité professionnelle ont été retenues pour le calcul des sièges et l'évaluation qualitative.

Dans le réseau, 20 salles de spectacles et 16 salles d'exposition sont considérées de qualité professionnelle. De ce nombre, 7 (35 %) salles de spectacle et 4 (25 %) salles d'exposition sont en partie désuètes ou inadéquates. 3 arrondissements n'ont pas de salle de spectacle professionnelle et 6 arrondissements n'ont pas de salle d'exposition professionnelle.

Si l'on considère les orientations artistiques et le caractère de proximité visé par le réseau, la jauge optimale d'une salle de spectacle professionnelle se situe entre 200 et 300 places. De plus, la présence d'un lieu dédié et de propriété municipale favorise la réalisation de projets d'incubation et de médiation.

En moyenne, le réseau dispose de 7 sièges professionnels par 1 000 habitants. 7 arrondissements se situent sous cette moyenne.

Recommandations du diagnostic

À la suite des constats du diagnostic, le consultant a formulé les recommandations suivantes en matière de lieux :

Afin de faire de la diffusion culturelle dans des lieux respectant les critères de qualité communs aux normes professionnelles, le réseau ACCÈS CULTURE doit s'assurer que :

- soient aménagées de nouvelles salles de spectacles dans les trois arrondissements qui n'en ont pas, et dont l'indice composé d'accès physique est particulièrement bas, Anjou, Pierrefonds-Roxboro et Verdun ;
- soit optimisé le nombre de sièges professionnels par 1 000 habitants particulièrement dans les arrondissements où un tel inventaire est disponible explorant divers scénarios tels que : l'utilisation des salles du réseau privé tout en établissant de nouveaux partenariats public-privé avec des salles telles que l'auditorium du CEGEP Ahuntsic-Cartierville, salle Désilet, École de musique Vincent D'Indy, ainsi qu'avec d'autres partenaires privés dans des arrondissements tels que Le Plateau-Mont-Royal et Ville-Marie ; l'exploration de la consolidation de trois pôles inter-arrondissement : dans le nord-ouest de la Ville de Montréal (Pierrefonds-Roxboro, L'Île-Bizard—Sainte-Geneviève) ; dans le sud-ouest (LaSalle, Verdun, le Sud-Ouest) ; dans le nord-est (Anjou, Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles, Montréal-Nord) ;
- soit implanté un programme sur la mise aux normes. Ce programme inclurait un mécanisme continu d'entretien, d'accessibilité et d'amélioration des équipements.⁽⁶⁾⁷

7 ArtExpert.ca, Diagnostic du réseau municipal de diffusion culturelle ACCÈS CULTURE, Rapport final, 2009, p. 45

8 Idem p. 34.

L'absence de pastilles de couleur dans le tableau, indique que le lieu ne dispose pas d'une salle d'exposition professionnelle.



Évaluation qualitative des lieux de diffusion culturelle municipale⁸

Arrondissements		Salles de spectacles	Salles d'exposition
Ahuntsic-Cartierville	Maison de la culture Ahuntsic-Cartierville	 85,00	 86,00
Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce	Maison de la culture Côte-des-Neiges	 56,00	 84,00
	Maison de la culture Notre-Dame-de-Grâce	 26,00	 66,00
Lachine	Complexe culturel Guy-Descary - Pavillon de l'Entrepôt, Maison du brasseur	 73,00	 68,00
LaSalle	Centre culturel Henri-Lemieux	 62,00	 66,00
	Salle Jean-Grimaldi	 53,00	
L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève	Salle Pauline Julien	 77,00	
Mercier – Hochelaga-Maisonneuve	Maison de la culture Maisonneuve	 75,00	 84,00
	Maison de la culture Mercier	 71,00	 84,00
Montréal-Nord	Maison culturelle et communautaire Mtl-Nord	 93,00	 84,00
Outremont	Théâtre Outremont / Galerie d'art	 73,00	 66,00
Le Plateau – Mont-Royal	Maison de la culture du Plateau-Mont-Royal	 49,00	 56,00
Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles	Maison de la culture Pointe-aux-Trembles	 94,00	 82,00
	Maison Beaudry de Pointe-aux-Trembles		 36,00
Rosemont – La Petite-Patrie	Maison de la culture Rosemont - La Petite-Patrie	 38,00	 56,00
Saint-Laurent	Salle Émile-Legault - CEGEP Saint-Laurent	 47,00	
Saint-Léonard	Théâtre Mirella et Lino Saputo	 86,00	
Le Sud-ouest	Maison de la culture Marie-Uguay	 56,00	 54,00
Ville-Marie	Maison de la culture Frontenac	 81,00	 82,00
Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension	Auditorium Le Prévost	 42,00	
	Salle de diffusion Parc-Extension	 52,00	 82,00
Total		20 salles	16 salles

LÉGENDE

	TRÈS BON (plus de 70 %)	la salle est excellente et répond adéquatement aux différents critères. Elle ne nécessite aucune intervention à court et moyen terme
	BON (entre 60 et 70 %)	la salle répond adéquatement aux divers critères mais affiche des lacunes qui ont besoin d'être corrigées à moyen terme
	FAIBLE (moins de 60 %)	la salle affiche un degré d'inadéquation ou de désuétude. Une action à court terme doit être entreprise
	TOTALEMENT INADÉQUAT (moins de 40 %)	cette salle ne peut espérer ni une rénovation ou ni même une transformation. On a besoin d'un nouvel équipement.

LES ÉQUIPEMENTS



Arrondissements sans lieu de diffusion professionnelle (spectacle et exposition)

- Anjou
- Pierrefonds-Roxboro
- Verdun

Pistes d'action retenues

En matière d'équipements, la priorité est d'améliorer le déploiement territorial de l'offre municipale en priorisant la création d'équipements professionnels dans les arrondissements dépourvus de sièges professionnels. L'autre priorité est d'améliorer les conditions matérielles de pratique des artistes en proposant aux arrondissements des incitatifs pour la mise à niveau des équipements inadéquats.

La jauge optimale d'une salle de spectacle du réseau municipal se situe entre 200 et 300 places. Cependant, elle peut varier en fonction des orientations artistiques et des choix de programmation de l'unité de diffusion. Le nombre de sièges professionnels disponibles devrait se situer entre la jauge optimale et l'atteinte d'une moyenne de 7 sièges par 1 000 habitants. Ce nombre peut se répartir entre une salle principale d'au moins 250 places et, au besoin, des salles satellites, des studios ou des partenariats avec des salles existantes.

OBJECTIFS

Améliorer le déploiement territorial de l'offre de diffusion municipale pour les spectacles et les expositions

- Mise en place d'un programme architectural décrivant les normes professionnelles à implanter dans le réseau en cas de financement par le Forum des équipements culturels.

INDICATEURS

- Moyenne de sièges du réseau.
- Nombre de lieux d'exposition.

Améliorer la qualité et l'adéquation des lieux de diffusion.

- Mise en place d'un programme de mise à niveau en 2011

INDICATEUR

- Investissements financiers dans l'amélioration des lieux de diffusion.

CIBLES 2010-2014

- Doter 3 arrondissements de salles professionnelles.
- Doter 6 arrondissements d'une salle d'exposition professionnelle.

ACTUEL

3 arrondissements n'ont pas de sièges professionnels (15 %) et 6 n'ont pas de salle d'exposition professionnelle (31 %).

- Mise à niveau de 3 salles de spectacle.
- Mise à niveau de 2 salles d'exposition.

ACTUEL

7 salles de spectacles et 4 salles d'exposition sont en partie désuètes ou inadéquates.



LES RESSOURCES

La Ville et les arrondissements consacrent les ressources appropriées à la réalisation de la mission de diffusion culturelle :

- en renforçant les équipes de diffusion en place par l'ajout de ressources spécialisées, entre autres, en médiation culturelle et en communication et pour combler les besoins dans les zones moins desservies;
- en s'assurant de donner aux artistes des conditions adéquates de pratique en matière de cachets et de droits d'auteurs, conformément aux ententes conclues avec les associations professionnelles reconnues;
- en se dotant et en respectant des règles minimales permettant une offre de service municipale minimale professionnelle.

Constats du diagnostic

En 2007, les dépenses de la diffusion culturelle municipale ont été de 10,7 millions\$ et se répartissaient ainsi :

- ressources humaines 4,8 millions\$ (45 %);
- cachets et droits 2,9 millions\$ (28 %);
- fonctionnement 2,2 millions\$ (21 %);
- promotion 0,7 million\$ (6 %).

Les cachets et les droits d'exposition représentent 28% de l'ensemble des coûts, ce qui est plus faible que le réseau des diffuseurs pluridisciplinaires du Québec. Cette différence provient en partie de la programmation d'ACCÈS CULTURE qui inclut moins de chanson ou de variétés et peu de spectacles à grand déploiement. Toutefois, l'écart s'explique aussi du fait que les cachets sont souvent très modestes et n'ont pas été ajustés depuis plusieurs années. Dans le cas des expositions, les droits versés aux artistes sont même souvent absents chez certains diffuseurs.

Le financement de l'ensemble des activités provient de l'allocation budgétaire annuelle des arrondissements (65%), de la vente de billets (16%), de contributions et commandites (10%), de subventions Entente MCCCCF-Ville (5%) et d'autres subventions (4%). Si l'on ajoute les subventions du programme de tournée du Conseil des arts de Montréal (1 million\$) et les dépenses de diffusion culturelle de la DACP (0,5 millions\$), les dépenses totales atteignent 12,2 millions\$.

L'allocation budgétaire nette des arrondissements est de 6,9 millions\$, soit 0,8% de la dotation totale de l'arrondissement. 5 arrondissements ont une allocation nette inférieure à 0,8%.

- Coût moyen par habitant : 4,27\$.

Recommandations du diagnostic

À la suite des constats du diagnostic, le consultant a formulé les recommandations suivantes en matière de ressources :

Qu'une stratégie de développement des ressources financières soit implantée afin d'assurer une augmentation des budgets dédiés à la diffusion culturelle et que cette stratégie puisse inclure :

- une augmentation des ressources financières et humaines dédiées à la médiation et à l'incubation ;
- le respect des taux en vigueur au chapitre des cachets versés aux artistes ;
- le respect des droits versés aux artistes exposants ;
- une modification à la politique de gestion des revenus qui permettrait :
 - aux arrondissements d'utiliser directement l'usufruit provenant des revenus liés aux activités (billetterie, commandites, etc.) ;
 - aux diffuseurs qui le souhaitent, de créer des OBNI chargés de la billetterie lors d'activités tarifées leur permettant ainsi de réinjecter ces sommes pour les activités culturelles de leur arrondissement. Ces OBNI pourraient également être constitués de représentants socioculturels de l'arrondissement. Des modèles

LES RESSOURCES



d'affaires « Diffuseurs-OBNL » s'inspirant des arrondissements comme LaSalle, Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et l'Île-Bizard-Sainte-Geneviève qui l'ont déjà implantés ;

- une politique tarifaire diversifiée et adaptée aux clientèles telle que pratiquée à Lyon. Ceci permettant de disposer de ressources financières plus importantes pour le développement de publics et la promotion. Tout en se distinguant du réseau privé, cette tarification ne doit toutefois pas cannibaliser l'objectif d'accessibilité à des clientèles à faible revenu ;
- une contribution accrue de la part des arrondissements dont l'indice composé de l'allocation budgétaire est en deçà de la moyenne du réseau. Cette mesure constituerait une augmentation des budgets dédiés à la culture dans 12 des 19 arrondissements pour une somme totale d'environ 1,9 M\$. (3)

Pistes d'action retenues

En matière de ressources, la priorité est d'accroître les investissements dans le réseau. Les champs prioritaires sont les cachets d'artistes ainsi que les ressources humaines affectées à la médiation et à l'ensemble des activités. Dans ce dernier cas, l'amélioration de l'accessibilité aux expositions et les communications sont particulièrement visées.

En matière de cachets, l'objectif est de s'assurer que tous les artistes qui se produisent dans le réseau soient rémunérés tant pour les spectacles, les résidences que pour les expositions. On vise aussi à se doter d'une politique de cachets ajustée en fonction des standards actuels du marché. Cette mesure vise en particulier les arrondissements dont les budgets destinés à la rémunération des artistes n'ont pas été actualisés ou ceux qui n'accordent pas de droits d'exposition.

OBJECTIFS

Accroître le financement des unités de diffusion sur la base de la grille de calcul ODER⁹, en priorisant les éléments suivants :

- Généraliser et mettre à niveau les cachets aux artistes ;
- Doter les unités de diffusion d'une ressource humaine en médiation.

- Accroître les ressources humaines affectées particulièrement à la promotion, à l'animation des expositions et à l'encadrement technique des activités dans le respect des règles de la CSST.

INDICATEURS

- Le niveau des ressources financières.
- Le nombre d'années/personne du réseau.

CIBLES 2010-2014

- Octroi de cachets et de droits d'exposition à tous les artistes professionnels qui se produisent dans le réseau.
- Augmentation de 50 % du cachet moyen en arts de la scène et des droits moyens d'exposition.
- 1 ressource à la médiation par unité de diffusion.

ACTUEL

- cachet moyen en arts de la scène : 1 371 \$
- droits moyens d'exposition : 798 \$

- 0,5 année-personne aux communications.
- Augmentation de la banque d'heures (animation et technique).

⁹ L'acronyme ODER est formé des premières lettres des mots : offre, demande, équipements et ressources.



Faute de normes existantes, l'évaluation des coûts et des ressources nécessaires à l'atteinte des cibles du réseau requiert l'élaboration d'une grille commune d'évaluation. Comme l'unité de diffusion a déjà été retenue comme base de calcul des cibles en matière d'offre et de demande, elle sera aussi utilisée pour évaluer les besoins pour les équipements et les ressources. Comme elle couvre l'Offre, la Demande, les Équipements et les Ressources, elle est désignée sous le nom d'ODER.

L'unité de diffusion représente une cellule complète de diffusion qui dessert une population donnée (offre, demande, équipement, ressources humaines et financières, population desservie). La desserte proposée est de 50 000 personnes. Elle est pondérée par des spécificités telles que la concentration de la population, l'étendue du territoire et la localisation du lieu de diffusion. La grille ODER est un outil destiné à évaluer les coûts des mesures mises de l'avant par chacun des arrondissements, en fonction notamment de ses cibles et de sa desserte.

Le calcul des coûts par la grille ODER est donc établi à partir de l'offre et de la demande de l'unité. Leur niveau est fixé à partir des cibles du réseau et de la population desservie. Ces coûts comprennent les coûts en ressources humaines, les cachets et les dépenses de fonctionnement.

À titre d'exemple, les cibles d'une unité de diffusion desservant 50 000 personnes seraient les suivantes :

Offre : 65 représentations

5 expositions

Demande : 17 000 spectateurs

6 500 visiteurs

Équipement : Entre 250 sièges

et 350 sièges (moyenne du réseau, 7 sièges/1 000 habitants)

Ressources : 627 200 \$

Afin de rejoindre adéquatement les 1 620 693 habitants de la Ville de Montréal, nous évaluons à 25 le nombre d'unités de diffusion pour l'ensemble du territoire. Les coûts de mise en œuvre du plan d'action pour ces 25 unités, excluant les dépenses d'immobilisation, ont été évalués à 18,2 millions \$. L'ensemble des dépenses pour 2007 ayant été établi à 12,2 millions \$, le manque à gagner, pour atteindre les cibles du plan d'action 2010-2014, est de 6 millions \$.

SUIVI ET COORDINATION



La Ville et les arrondissements forment le réseau municipal de diffusion culturelle et participent à son développement concerté afin d'en assurer la complémentarité, l'efficience et le rayonnement :

- **en déléguant un représentant au Réseau municipal de diffusion culturelle, qui aura pour mandat de convenir des orientations et de l'organisation de ce réseau ;**
- **en confiant à la Division de l'action culturelle et des partenariats la coordination et le soutien des activités du réseau, conformément aux orientations établies ;**
- **en participant aux comités de diffusion et à la table des diffuseurs pour la mise en commun et le partage d'expertise pour les besoins de programmation.**

Suivi du plan d'action et coordination du réseau

Le caractère unique d'ACCÈS CULTURE réside dans la notion de réseau. Il ne s'agit pas d'un diffuseur unique présent sur l'ensemble du territoire, mais bien d'un regroupement de diffuseurs municipaux qui adhèrent volontairement à un réseau. Ils relèvent administrativement de leur arrondissement respectif et apportent un historique et des orientations artistiques qui leur sont propres. La Ville centre, par l'intermédiaire de la Division de l'action culturelle et des partenariats (DACP), accompagne et soutient le réseau tant dans sa démarche d'actualisation que dans ses activités régulières.

Dans le diagnostic, selon les opinions et perceptions obtenues auprès des représentants de chacun des arrondissements, le réseau est reconnu comme un lieu de réseautage et de rapprochement. Plusieurs instruments collectifs à développer sont jugés utiles pour servir les membres. Le réseau ACCÈS CULTURE doit relever plusieurs défis auprès des publics et des artistes. De plus, même si l'harmonisation entre les fonctionnements demeure délicate, il doit poursuivre le développement d'une dynamique de mise en commun qui atteigne, dans le respect des caractéristiques de chacun, les cibles qu'il s'est donné dans son plan d'action.

Les recommandations indiquent que « la Division de l'action culturelle et des partenariats prenne acte du Diagnostic et s'assure que se développent les stratégies nécessaires à l'implantation des actions proposées. Pour ce faire, elle devra développer des indicateurs de gestion qui serviront d'outils de mesure et d'analyse des activités du réseau. Ces indicateurs pourraient être établis à partir des indicateurs retenus au cours du présent diagnostic. Au fil des premières années, l'indice de référence de chaque indicateur pourrait être le résultat de la moyenne du réseau. Il pourrait être peaufiné par la suite.(7) »



Pistes d'action retenues

La mise en œuvre du plan d'action touche toutes les dimensions des activités de l'équipe de coordination du réseau, qui relève de la DACP. À savoir le suivi du plan d'action proprement dit, la coordination des activités du réseau et la diffusion métropolitaine que sont la programmation estivale de La Roulotte et des Concerts Campbell ainsi que la gestion du Théâtre de Verdures et de la Chapelle historique du Bon-Pasteur. Ces dernières activités de diffusion ayant été exclues du diagnostic en raison de leur caractère spécialisé ou métropolitain, elles devront faire l'objet d'une analyse distincte afin qu'elles évoluent au même rythme que les autres composantes du réseau.

SUIVI DU PLAN D'ACTION

La DACP fera le suivi du plan d'action en développant des outils de cueillette de données et en déposant des rapports de suivi. Les principaux éléments de ce suivi sont les suivants :

- finalisation de l'Outil statistique des activités culturelles en arrondissement (OSACA) pour la cueillette de données ;
- dépôt d'un rapport d'étape à mi-parcours à la fin 2012.

COORDINATION DES ACTIVITÉS DU RÉSEAU

La DACP poursuivra ses activités de coordination du réseau, notamment dans ses projets d'ensemble (projets réseau, collaboration avec les régions, etc), dans la gestion et l'évaluation de l'offre artistique ainsi que dans le soutien aux diffuseurs, aux comités et aux rencontres du réseau. Les principaux gestes à ce chapitre seront les suivants :

- mise en ligne en 2010 d'un extranet, qui sera à la fois un espace de travail pour les diffuseurs et un lieu de dépôt des projets culturels pour le réseau par les artistes ;
- mise en place d'une nouvelle organisation du travail en 2010.

DIFFUSION MÉTROPOLITAINE

La DACP joue également un rôle de diffusion à travers les institutions métropolitaines que sont la Chapelle historique du Bon-Pasteur, le Théâtre de Verdures et la programmation estivale métropolitaine de La Roulotte et des Concerts Campbell. La Chapelle et le Théâtre de Verdures ont été exclus du diagnostic en raison de leur caractère distinct (diffusion spécialisée, pour le premier et caractère estival pour le second). En dépit de ces spécificités, certaines mesures du plan d'action telles que la hausse des cachets ou l'accompagnement et la médiation touchent aussi la diffusion métropolitaine. Dans ce contexte, la DACP devra donc faire une analyse des effets du plan d'action sur ces activités de diffusion, fixer des cibles spécifiques et les intégrer dans le suivi.



Tableau de suivi des cibles

En matière d'offre

OBJECTIFS

CIBLES 2010-2014

Pour les arrondissements situés sous la moyenne, accroître la quantité d'offre d'activités jusqu'à atteindre la moyenne du réseau.

- 1,3 représentation publique.
- 0,1 exposition

Maintenir la différenciation du réseau municipal au niveau actuel en danse et en musique.

- Part de la danse : 15 %.
- Part de la musique : 33 %.

Augmenter la part de la relève et de la diversité culturelle dans la programmation.

- Part de la relève : 20 %.
- Part de la diversité culturelle : 15 %.

Maintenir l'offre jeune public et scolaire.

- Part du jeune public et du scolaire : 25 %.

Maintenir le nombre de projets d'incubation artistique (résidence) au niveau actuel, mais en augmenter le nombre de jours d'incubation.

- Maintien du nombre de projets.
- Augmentation du nombre de jours à 500.

En matière de demande

Augmenter la demande pour les représentations publiques et les expositions.

- 34/100 spectateurs.
- 13/100 visiteurs.

Accroître l'accessibilité aux expositions.

- 42 heures par semaine et 4 semaines d'ouverture.

Accroître la notoriété du réseau par la mise en œuvre d'un plan stratégique de promotion.

- 20 % de notoriété.

Améliorer les modes de distribution des billets.

- Taux de satisfaction à 60 %.

Augmenter les occasions d'échange avec les artistes.

- Activités culturelles accompagnées : 20 %

Faire de la médiation une pratique régulière dans le réseau.

- Maintien du nombre de projets.



	OBJECTIFS	CIBLES 2010-2014
En matière d'équipement	Assurer le déploiement territorial de l'offre de diffusion municipale pour les spectacles et les expositions par la mise en place d'un programme architectural décrivant les normes professionnelles à implanter dans le réseau en cas de financement du Forum des équipements culturels.	• Doter 3 arrondissements de salles professionnelles. • Doter 6 arrondissements d'une salle d'exposition.
	Améliorer la qualité et l'adéquation des lieux de diffusion.	• Mise à niveau de 3 salles de spectacle. • Mise à niveau de 2 salles d'exposition.
En matière de ressources	Accroître le financement des unités de diffusion sur la base de la grille de calcul ODER, en priorisant les éléments suivants : • généraliser et mettre à niveau les cachets d'artistes et les droits d'exposition ; • doter les unités de diffusion d'une ressource humaine en médiation ; • accroître les ressources humaines affectées particulièrement à la promotion, l'animation des expositions et l'encadrement technique.	• Hausse de 50 % du cachet moyen en arts de la scène et des droits moyens d'exposition. • 1 ressource à la médiation par unité de diffusion. • 0,5 année/personne aux communications. • Augmentation de la banque d'heures (animation et technique).
En matière de suivi et de coordination du réseau	Assurer le suivi du plan d'action du réseau ACCÈS CULTURE par la mise au point d'outils et la production de rapports.	• Finalisation d'OSACA. • Dépôt d'un rapport d'étape à mi-parcours à la fin de 2012.
	Poursuivre les activités de coordination et de soutien au réseau.	• Mise en ligne de l'extranet en 2010.
	Préparer des cibles spécifiques pour la diffusion métropolitaine.	• Suivi des cibles spécifiques.

CARTE DES LIEUX DE DIFFUSION CULTURELLE À MONTRÉAL



N°	Arrondissement	28	Théâtre du Rideau Vert	63	Lion d'Or	168	Centre des arts contemporains du Québec à Montréal CACQM
Ahuntsic-Cartierville							
1	Auditorium du Cégep Ahuntsic	29	Agora de la Danse	64	Maison de la culture Frontenac	169	Centre des métiers du verre/ ESPACE VERRE
2	Maison de la culture Ahuntsic-Cartierville	30	Agora de la Danse- Espace tangente	65	Maison Théâtre	170	Centre d'exposition CIRCA
Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce							
3	Maison de la culture CDN	31	Bain Saint-Michel	66	Métropolis(1)	171	Centre d'exposition de l'Université de Montréal/Faculté aménagement
4	Maison de la culture NDG	32	Théâtre La Tulipe	67	Métropolis(2)	172	Cinémathèque québécoise
5	Salle Oscar Peterson (Université Concordia)	33	Espace Geordie		Monument-National-La Balustrade	173	Dazibao
6	Centre Seagal des arts de la scène-theater Leanor & Avin Segal	34	École nationale de Théâtre-Pauline McGibson Studio		Monument-National-Salle Ludger-Duvernay	174	Diagonale, centre des arts et des fibres du Québec
	Centre Seagal des arts de la scène-Le Studio	35	École nationale de Théâtre-Salle André-Pagé		Monument-National-Théâtre du Maurier	175	Écomusée du fier monde
7	Centre d'essai de l'Université de Montréal	36	Kola Note	68	Place des arts- Studio-Théâtre	176	Galerie d'art de l'UQAM
Lachine							
8	Complexe Guy-Descary, Pavillon de l'entrepôt	37	MainLine Theatre		Place des arts-Cinquième Salle	177	Galerie d'art Leonard et Bina Ellen/Université Concordia
LaSalle							
9	Centre Henri-Lemieux	38	Jeunesses musicales Canada		Place des arts-Salle Wilfrid Pelletier	178	Galerie et Atelier La Centrale électrique/Powerhouse Gallery
10	Salle Jean-Grimaldi	39	Studio-Théâtre L'Illusion	69	Place des arts-Théâtre Maisonneuve	179	Graff
Île-Bizard – Ste-Geneviève							
11	Salle Pauline-Julien		Théâtre de l'Esquisse	70	Salle de concert Pollack (Université McGill)	180	La Prison-des-Patriotes
Mercier – Hochelaga-Maisonneuve							
12	Maison de la culture Mercier		Café Campus	71	Salle de concert Redpath (Université McGill)	181	Lieu historique national du Canal-de-Lachine
13	Maison de la culture Maisonneuve	Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles					
14	Cégep Maisonneuve, salle Sylvain Lelièvre	40	Maison de la culture Pointe-aux-Trembles	72	Salle Marie-Gérin-Lajoie (UQAM)	182	Lieu historique national du Commerce-de-la-Fourrure-à-Lachine
15	Théâtre Denise-Pelletier	41	Cegep Marie-Victorin, salle Désilets	73	Salle Pierre Mercure (Centre Pierre-Péladeau)	183	Lieu historique national Sir-George-Étienne-Cartier
	Théâtre Denise-Pelletier (Salle Alfred Barry)	89	Bibliothèque Rivières-des-Prairies	74	Salle Tudor (Ogilvy)	184	Maison Saint-Gabriel
Montréal-nord							
16	Maison culturelle et communautaire de Montréal-Nord	Rosemont – Petite-Patrie					
Outremont							
17	Théâtre Outremont	42	Maison de la culture Rosemont-Petite-Patrie	75	Studio-Théâtre Alfred-Laliberté (UQAM)	185	Maison Smith
18	Salle Claude-Champagne (École de musique Vincent D'Indy)	43	Maison de la culture Rosemont-Petite-Patrie	76	Théâtre du Centre Bell	186	Maison Smith
19	Salle Marie-Stéphane (École de musique Vincent D'Indy)	44	Collège Jean-Eudes	77	Théâtre du nouveau monde (TNM)	187	Musée d'art contemporain de Montréal
157	Galerie d'art d'Outremont	45	Théâtre Plaza	78	Théâtre Olympia	188	Musée David-M.-Stewart**
Plateau-Mont-Royal							
20	Maison de la culture Plateau-Mont-Royal	46	Jardin botanique, Auditorium Henry Teuscher	79	Théâtre Prospero (salle intime)	189	Musée de la Banque de Montréal
21	MAI	47	Petit Medley		Théâtre Prospero (salle principale)	190	Musée des beaux-arts de Montréal
22	Théâtre La Licorne (1)	Saint-Laurent					
	Théâtre La licorne (2)	48	Salle Émile-Legault, CEGEP St-Laurent	80	Théâtre Saint-Denis (1)	191	Musée des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Montréal
23	Espace Go (1)	Saint-Léonard					
	Espace Go (2)	49	Théâtre Mirella et Lino Saputo	81	Théâtre Saint-Denis (2)	192	Musée des maîtres et artisans du Québec
24	Théâtre La Chapelle	Le Sud-Ouest					
25	Théâtre d'Aujourd'hui (1)	50	Théâtre Corona	82	Théâtre Sainte-Catherine	193	Musée des ondes Émile Berliner
	Théâtre d'Aujourd'hui (Salle Jean-Claude-Germain)	51	Théâtre Dome	83	Usine C (1)	194	Musée et jardin du Château-Ramezay
26	Théâtre de Quat' Sous	Ville-Marie					
27	Salle culturelle Calixa-Lavallée	52	Cabaret du Casino	84	Usine C (2)	195	Musée du Centre commémoratif de l'Holocauste à Montréal
		53	Cabaret Music Hall (Musée Juste pour Rire)	85	Société des arts technologiques	196	Musée Juste pour rire
		54	Centaur Theater 1	86	Studio 303	197	Musée Marc-Aurèle-Fortin
		55	Centaur Theater 2	Villeray – Saint-Michel – Parc-extension			
		56	Centre Impérial	87	Auditorium Le Prévost	198	Musée Marguerite-Bourgeoys (Chapelle Notre-Dame-de-Bonsecours)
		57	Club Soda	88	Salle de diffusion Parc-Extension	199	Musée McCord d'histoire canadienne
		58	Comedy Nest (the)	89	La Tohu	200	Musée Redpath
		59	DB Clarke Theatre (Université Concordia)		Théâtre Les Deux Mondes	201	Oboro
		60	Espace libre	Institutions muséales et centre de diffusion en arts visuels non municipaux			
		61	Foufounes électriques	158	Centre d'histoire de Montréal*	202	Occurrence, espace d'art et d'essai contemporains
		62	Gesù (salle d'Auteuil)	159	Pointe-à-Callière, Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal**	203	Optica-un centre au service de l'art contemporain
			Le Gesù	160	Articule	204	Quartier Éphémère, centre d'arts visuels
			Medley	161	Art Mûr		VOX, centre de l'image contemporaine
				162	Artothèque de Montréal		
				163	Atelier Circulaire		
				164	Centre Canadien d'Architecture		
				165	Le Centre d'art et de diffusion Clark		
				166	Centre de design de l'UQAM		
				167	Centre des arts actuels Skol		
							* Institution muséale municipale
							** B3rimonts municipaux

* Institution muséale municipale
** Bâtiments municipaux

PHOTOS

Couverture

- François Vincent, exposition à la maison culturelle et communautaire de Montréal-Nord. Photo Ville de Montréal.
- Louise Lecavalier et Benoit Lachambre dans *Is you me*. Photo André Cornélius.
- Ivy. Photo Biberian Orselli.

Page 3

- Animation. Photo Ville de Montréal.

Page 4

- Samian dans *8^e feu*. Photo Sébastien Pichette.
- Renée Robitaille dans *Gros biscuit*. Photo Jean-François Robitaille.

Page 6

- Ensemble Qat dans *Les oiseaux*. Photo Marie-Claude Hamel.
- Cas public dans *Le cabaret dansé du vilain petit canard*. Photo Rolline Laporte.
- *Laval (hiver)*, série Écrans, Steve Leroux, 2006-2009, Impression au jet d'encre, acquisition 2009 dans le cadre de *De l'île à la mer*. Photo Steve Leroux.

Page 8

- Louis Perreault, exposition *Entrelacs* à la maison de la culture Notre-Dame-de-Grâce. Photo Ville de Montréal.

Page 9

- Roberto Lopez. Photo Thomas Wilczynski.
- Trunc collectif S.E.N.C. dans *Sunk in the trunk*. Photo Mathieu Chartrand.

Page 10

- Karkwa. Photo Valérie Jodoin-Keaton.

Page 11

- Ensemble de guitares Forestare. Photo Pierre Crépô.

Page 12

- Ombres devant. Photo Ville de Montréal.

Page 13

- Jams de la place de la gare Jean-Talon, Projet hors les murs. Photo Michel Pinault.

Page 15

- Salle de spectacle maison de la culture Frontenac. Photo Ébulition.

Page 16

- Les Gitans de Sarajevo. Photo Musique Multi Montréal.
- Luc Durand, *Rétrospective*. Photo Ville de Montréal.

Page 18

- Théâtre Deuxième Réalité dans *Les Émigrés*. Photo Dmitri Marine.

Page 19

- ONF, *Le nœud cravate*. Photo ONF.

Page 20

- Compagnie de danse Nyata Nyata, dans *Décompte*. Photo Cindy Diane Rhéault.

Page 21

- Chœur de métal, Concerts Campbell. Photo Ville de Montréal.

Page 22

- Théâtre des gens d'en bas dans *Pierre-Luc à Isaac à Jos*. Photo Steve Leroux.

Page 23

- Frederic Marier, chorégraphe, *Ils*. Photo Annick Hamel.

Page 24

- D. Kimm, *Le silence des hommes*. Photo Rolline Laporte.

Dos

- Orchestre métropolitain. Photo Ville de Montréal.
- Bouge de là dans *Vieux Thomas et la petite fée*. Photo Rolline Laporte.
- Alfa Rococo. Photo Marianne Larochelle.

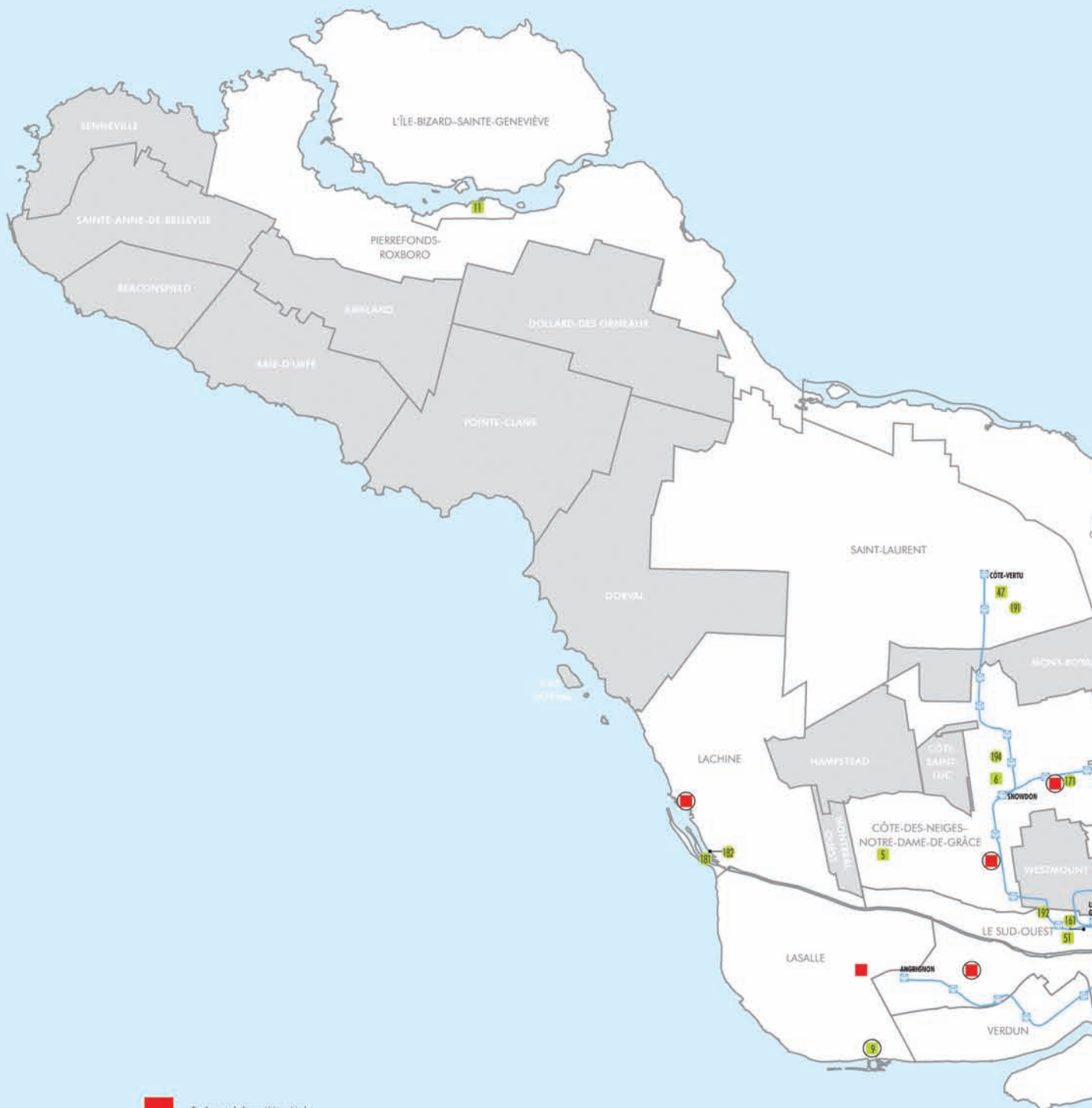
CARTE

DES LIEUX

◀ DE DIFFUSION

CULTURELLE

CI-DESSOUS



- salles de spectacle de propriété municipale
- salles de spectacle privées
- salles d'exposition ou institution muséale municipale
- salles d'exposition ou institution muséale privée
- qui abrite une salle d'exposition

